

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 juin 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 DU 25 Dénomination allée Mireille Knoll (11e et 20e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 mai 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " allée Mireille Knoll " au terre-plein central du boulevard de Ménilmontant entre la rue des Cendriers et la rue de Tlemcen (11e et 20e) ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement, en date du 29 mai 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement, en date du 5 juin 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination " allée Mireille Knoll " est attribuée au terre-plein central du boulevard de Ménilmontant entre la rue des Cendriers et la rue de Tlemcen (11e et 20e).

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil Municipal en date du 23 décembre 1932, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938, portant nouvelle réglementation relative à la dénomination des voies de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO